

PV - Réunion de quartier 18 septembre 2014

Quartier des cités jardins

Introduction par le Collège des Bourgmestre et Echevins :

1. **Survol aérien** de la commune : la commune est optimiste car le recours en cessation environnementale de la Région et des Communes a obtenu gain de cause. Le futur gouvernement fédéral appliquera le moratoire et reviendra donc à la situation antérieure à février 2014. L'Etat pourra être condamné à payer des astreintes s'il ne met pas fin aux infractions causées par les nouvelles routes aériennes.
2. La commune et la police sont déterminées à lutter contre la **vitesse et l'insécurité routière**. On a demandé à la police de faire des comptages et des contrôles réguliers, notamment au Berensheide. Peu de voitures y dépassent le 50 km/h (1 sur 200), mais il suffit d'un chauffard pour créer l'insécurité.
3. **Zone 30 du Logis** (après celle de Floréal). Le permis d'urbanisme a été délivré en novembre 2013 et, depuis, divers aménagements ont été réalisés ou sont en train de l'être : 3 carrefours au Berensheide, puis suivra l'av. du Geai (Daim et Archiducs). L'avenue des Cailles sera elle aussi aménagée avec des chicanes.
4. **Égouts** : Chantiers divers d'Hydrobru et de Vivaqua. Certaines rues de WB ne sont pas encore reliées aux égouts. Nous avons travaillé avec différents acteurs de terrain pour que les égouts qui appartiennent actuellement aux sociétés de logements sociaux soient rétrocédés à la Commune. Le dossier avance bien. On vous tiendra informés du suivi. Premier chantier prévu : pose d'un nouvel égout av. du Geai.
5. **Propreté** : c'est une des priorités du collège. Nous avons déjà placé des poubelles enterrées dans votre quartier (coin Naiades – Nymphes) ; nous avons mené des campagnes de sensibilisation (balai d'or, crottes de chiens...). Reste encore la problématique des camions poubelles qui passent dans les petites rues. On pense à une nouvelle solution : la pose de containers enterrés.
6. **Plan logement communal** : une brochure de synthèse vient d'être éditée et est disponible sur demande. Projet Archiducs Sud : le permis d'urbanisme sera déposé dans peu de temps. On attend l'accord de la Région. Il y aura une réunion d'information avant enquête publique.
7. **Plan de gestion patrimonial des cités jardins** : il s'agit d'un permis unique concernant la rénovation des éléments classés du patrimoine et qui énonce une série de travaux ne nécessitant plus de permis d'urbanisme à la condition d'être conformes aux prescriptions. Pour la commune, il s'agit d'un très bon outil qui va simplifier la vie des sociétés de logements sociaux et des propriétaires. Ce plan permet notamment la pose de double vitrage dans les châssis existants, mais reste encore insuffisant en ce qui concerne l'amélioration de l'isolation des bâtiments. La commune a demandé à la Région d'organiser une information de la population.

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
Près de l'école du Karrenberg : Il faut veiller à ce que les autos ne se	Les entrées sorties d'écoles génèrent toujours de mauvais comportements.	Mobilité

<p>garent pas n'importe où (trottoirs) et que les autocars ne se mettent pas en travers du carrefour. Cela met les gens en danger.</p> <p>Il faudrait prévoir un emplacement de parking spécifique aux autocars près du parc sportif. Les enfants circulent partout.</p> <p>On avait promis de mettre des potelets devant 2, 4 et 6) av. des Sylphes et non là où ils ont été placés !</p>	<p>Ailleurs, on a créé des zones « Kiss and Ride » qui fonctionnent pas mal. On pourrait généraliser</p> <p>Les potelets de l'av. des Sylphes génèrent des difficultés. On va ré-examiner leur emplacement. Nous réfléchissons aussi à d'autres pistes point de vue stationnement et sens de circulation (l'inverser).</p>	
<p>Immeuble vide Hector Denis (square des Archiducs) : où en est-on ?</p> <p>Et les autres logements vides à Floréal ?</p>	<p>Hector Denis : un permis d'urbanisme a été délivré en mai. Il s'agit d'un projet mené par Beleris (organisme Fédéral qui soutient des projets bruxellois). Ils doivent maintenant exécuter les travaux. On y trouvera une quarantaine de logements</p> <p>Le Logis et le Floréal sont des sociétés privées : la commune n'a pas de directives à leur donner. Nous essayons d'avoir une collaboration constructive pour mener les projets. On a des concertations diverses mais on regrette comme tout le monde qu'il y ait autant de logements vides à Floréal.</p> <p>Une fusion des sociétés de logements sociaux est prévue : Le Logis doit fusionner avec Floréal. On espère que cela va se faire vite.</p>	<p>Logement</p>
<p>Rue des Digitales (bas de Cannas) les avaloirs ne prennent pas l'eau lors de fortes pluies. Il se forme une énorme flaque devant ma maison : je ne sais plus sortir de chez moi. Vrai pour N° 3 – 5 et 7 – Les avaloirs sont très hauts</p>	<p>Nous irons voir sur place</p>	<p>TP</p>
<p>Egouts : il faut essayer de mettre tous les habitants à égalité ! Certains qui ont des égouts dans leur jardins devront contribuer aux travaux, d'autres qui ont des égouts en front de rue pas...</p> <p>Les propriétaires n'ont pas été conviés à vos réunions préalables...</p>	<p>Tous les habitants sont sur pied égalité. Dans les cités jardins, il semble difficile de faire des travaux importants et d'obliger de raccorder tout le monde à l'avant des maisons. Nous arriverons avec des propositions bientôt.</p> <p>Nous aurons alors une réunion d'information spécifique.</p>	<p>TP</p>

<p>Propreté autour du stade communal. Av. des Sylphes, il n'y a pas de poubelles.</p>		<p>Propreté</p>
<p>En quoi le plan de gestion remplace-t-il les documents précédents ?</p>	<p>Ce plan élargit les actes dispensés de permis s'ils sont conformes aux prescriptions (très détaillées).</p>	
<p>Plaisir que j'ai à vivre à WB, belle initiative (maison de quartier et chant des cailles) fait partie conviviale d'un semblant de village. Très chouette</p> <p>Point de vue propreté : mégot jeté dans les égouts, on sait que cela dure longtemps avant la dégradation. Mégot sur les trottoirs devant les lavoirs, certains cafés : j'aimerais qu'il y ait une action</p> <p>Racine des arbres c'est dangereux.</p>	<p>Action mégot à envisager. On pourrait le aussi pour les canettes.</p> <p>Racines d'arbres : questions complexes ; nous avons bcq de courrier ; on met en route une demande juridique (qui doit faire quoi) pour garder arbre sans que les trottoirs soient dangereux pour les piétons et les cyclistes.</p> <p>Difficulté des arbres : replantations et/ou remplacement des arbres d'alignement. On s'est occupé de l'av. G Benoidt (où vivent des coléoptères protégés, les lucanes). La replantation va se faire.</p> <p>Nous sommes conscients que les arbres doivent encore être replantés dans d'autres voiries. Les contraintes techniques et administratives (classement) sont lourdes.</p>	<p>Propreté</p> <p>TP</p>
<p>Place du Logis : quelque chose de prévu pour refaire la place? Des trous énormes ?</p> <p>Mobilier urbain : nous avons un banc, très convivial, très agréable. Le banc a été détruit : pourrait-on en avoir un autre.</p> <p>Une poubelle place du Logis : je ramasse les crottes de mon chien, mais il n'y a pas de poubelle pour les jeter !</p>	<p>Place du Logis : nous irons voir sur place.</p> <p>Pour banc et poubelle on va se concerter (certains en veulent un d'autres pas...)</p>	<p>TP</p> <p>TP</p> <p>TP</p>

<p>Question déjà posée l’an dernier : casse-vitesse av. des Archiducs = un casse-voiture. En deux roues on touche le sol. La plupart des gens se parquent là alors que c’est un passage piéton.</p> <p>On a placé des casse-vitesse à Houlette : ils sont hyper dangereux pour cyclistes et motos car ils glissent</p>	<p>Av. Archiducs : c’est un casse-vitesse très costaud. Il y a un avant-projet de faire passer un bus dans cette rue ce qui imposerait de démonter le casse-vitesse (à charge de la STIB)</p> <p>Ils ont été placés suite à un accident grave : Auderghem a fait une proposition et on a émis un avis favorable.</p>	
<p>Plan logement communal - Archiducs Sud. Le permis d’urbanisme a été introduit mais pourra-t-on le modifier ?</p>	<p>Suites aux différentes remarques émises, l’architecte a modifié le projet. Ensuite vient la demande de permis d’urbanisme qui sera précédée d’une séance d’information où on expliquera le projet mais on ne le modifiera plus. Enfin, suivra l’enquête publique et les habitants pourront s’exprimer.</p>	<p>Logement</p>
<p>Projet de révision du trajet du bus 41 pour qu’il emprunte les rues des cités jardins. Où en est-on ?</p>	<p>Nous avons évoqué cette question avec la STIB mais nous n’avons pas encore leurs conclusions. Nous devons avoir une réponse bientôt.</p>	<p>Mobilité</p>
<p>Entretien des trottoirs : il était question de faire un plan d’ensemble commune – Logis – Floréal. O% en est –on ?</p>	<p>Les impétrants (gaz – électricité – eau) nous ont manifesté leur intentions d’ouvrir les voiries et les trottoirs. On attend que ces travaux soient réalisés avant de lancer la rénovation des trottoirs.</p>	
<p>Logis – Floréal vont bientôt avec 100 ans. Quand y aura-t-il une réunion pour parler des problèmes. Arbres coupés, haies peu entretenues, cerisiers pas remplacés. Quand aura-t-on une réunion avec les responsables du Logis pour poser toutes nos questions ?</p>		
<p>Survol de bxl : vous êtes optimistes et 1^{er} novembre, c’est dans longtemps or notre souffrance est quotidienne. Pourrait –on activer ce moratoire et insister pour que la trêve du week-end soit respectée ?</p>	<p>Survol : c’est épouvantable, nous sommes d’accord !</p> <p>Cela va encore durer un mois et demi, le temps que le nouveau Gouvernement fédéral se mette en place et prenne la décision d’appliquer le moratoire.</p>	

<p>Av. des Cailles, il y a 79 ans que j'habite la commune : je me suis inscrite aux sociétés de logements sociaux mais je ne suis pas prioritaire et c'est dommage.</p>	<p>La Région ne permet plus de donner la priorité aux habitants de la commune dans les logements sociaux. Le règlement est le même pour tout le monde.</p>	
<p>Problème du cimetière (dispersion des cendres) Que va-t-on faire avec toutes les petites plaques ?</p> <p>Allée pour descendre dans le nouveau cimetière, c'est superbe.</p>	<p>Plaque au cimetière : après 5 ans, elles doivent être enlevées. On étudie ce qui se fait ailleurs. Le Collège a l'intention de résoudre ce problème car il ne faut pas que ce souvenir disparaisse.</p>	<p>Etat civil</p>
<p>Av. des Cailles : une artère à grande vitesse (quand les moutons se mettent à bêler, c'est pas comique non plus) ?</p>	<p>Av. des Cailles : ralentisseurs seront placés + aménagement aux carrefours avec Vander Swaelmen et Lorient.</p>	<p>Mobilité</p>